



Paris, le 15 juin 2017

Lettre à Messieurs
Philippe Parini, Directeur Régional des finances publiques
Bruno Parent, Directeur Général des finances publiques
Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des comptes publics

Nous vous informons que des salariés, chargés de l'entretien du centre des finances publiques du 2e arrondissement et employés par la société Verde Distribution Services (VDS), sont en grève depuis le mardi 25 avril pour la stricte application de la loi.

La société VDS, sous-traitante de la société Incub'Ethic, elle même titulaire du marché que l'UGAP a passé pour votre compte, refuse d'appliquer la loi dans les locaux de l'administration.

Voici la situation :

- M. Konateh est un employé depuis 18 ans dans les locaux du centre des finances publiques du 11-13 rue de la Banque à Paris 2e; il a reçu le 13 mars dernier un courrier de VDS lui indiquant qu'il ne faisait pas partie de leur entreprise.

M. Konateh était jusqu'au 28 février en congé autorisé par son précédent employeur TFN, alors titulaire du marché. Il a repris son travail, normalement, dans nos locaux du 1er au 10 mars inclus jusqu'à cette lettre. Bien qu'informé de sa situation personnelle, le nouveau titulaire du marché ne s'est pas manifesté auprès de lui avant le 13 mars. Le contrat à durée indéterminé de M. Konateh s'est donc poursuivi en toute légalité à compter du 1er mars. Pourtant, VDS refuse de le reconnaître dans ses effectifs et refuse de le rémunérer.

- Depuis le 01/10/2010, deux salariées travaillent chacune 70h41. VDS a ramené leur rémunération et leur temps de travail à 58,50 h par mois, en infraction avec l'article 7-2 de la convention collective qui prévoit le maintien de la rémunération des salariés transférés. Elles doivent bénéficier du maintien de leur rémunération mensuelle.

- Le chef d'équipe a reçu un avertissement le lendemain de sa participation à une journée de grève, et, lendemain de son refus de diminution d'heures que voulait lui imposer VDS.

Monsieur Le Directeur Régional des Finances Publiques à Paris,

Monsieur Le Directeur Général des Finances Publiques,

Monsieur Le Ministre de l'Action et des comptes publics,

Si vous pensez, comme nous, CGT Finances publiques, Solidaires Finances publiques et FO DGFIP, que la loi doit être respectée dans les locaux de l'administration, nous vous demandons d'interpeller les directions de VDS, d'INCUB'ETHIC et de l'UGAP pour faire respecter la loi le plus rapidement possible, et à défaut, de résilier les marchés publics avec les entreprises qui persisteront dans leur refus de la respecter.

avec les salariés du nettoyage en grève pour obtenir le respect de la loi, du code du travail et de la convention collective dans les locaux de l'administration !

Pour soutenir financièrement les grévistes :

chèques à l'ordre de «Solidarité grévistes CGT» à adresser à :
CGT Finances Publiques Paris - 6, rue St Hyacinthe - 75001 Paris